

PROCÈS VERBAL

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité d'Upton

Session régulière du conseil de la Municipalité d'Upton ajournée et tenue le mardi, 17 juillet 2012 à 19 h 00 à la salle des sessions du Conseil municipal sise au 863, rue Lanoie à Upton à laquelle sont présents et forment le quorum :

Le Maire, monsieur Yves Croteau

Les Conseillers : messieurs : Claude Larocque;
Guy Lapointe;
Robert Leclerc;
André Bernier.

Les Conseillères : mesdames : Nicole Ménard;
Barbara Beugger.

La directrice générale, madame Cynthia Bossé, agit à titre de secrétaire du conseil.

Moment de réflexion

L'assemblée débute à 19 h 00 par un moment de réflexion.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

236-07-2012

Il est proposé par monsieur Claude Larocque, appuyé par madame Barbara Beugger et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères de maintenir l'ordre du jour adopté à la séance du 3 juillet dernier, que les points reportés soient traités, de laisser le point « varia » ouvert à tout sujet d'intérêt public, qu'une période de questions soit prévue et d'ajouter les items suivants :

- 10.5 Comptes à payer supplémentaires;
- 10.6 Appels d'offres pour les services de puisatier spécialisé;
- 10.7 Deuxième versement de la quote-part pour la bibliothèque;
- 10.8 Réparation de la brique au centre communautaire;
- 10.9 Facture # BC45342 pour la réparation du camion pompe citerne neuf;
- 10.10 Soumission pour la réfection des trottoirs de la rue Monseigneur-Desmarais et de la rue Principale;
- 10.11 Offre de services pour la préparation du Plan de sécurité civile.

4. ADMINISTRATION

4.9 Budget révisé

237-07-2012

Madame Cynthia Bossé, directrice générale, procède au dépôt du budget révisé. Madame Bossé explique les principaux changements qu'elle suggère en rapport avec le budget 2012 adopté en décembre 2011 ainsi que les conséquences de l'adoption du budget révisé qu'elle soumet.

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Guy Lapointe, appuyé par monsieur Claude Larocque et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que le

budget révisé soit adopté tel que déposé par madame Cynthia Bossé, directrice générale.

10. DIVERS

10.5 Compte à payer supplémentaires

238-07-2012

Il est proposé par madame Barbara Beugger, appuyé par madame Nicole Ménard et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères d'approuver les comptes à payer supplémentaires pour le mois de juillet, et ce, pour une somme de 46 316,10\$.

10.6 Appel d'offres pour les services de puisatier spécialisé

239-07-2012

Considérant l'appel d'offres 153-P0000613-0-00-300 pour la fourniture de services de puisatier spécialisés pour des travaux de reconstruction du puits numéro 3;

Considérant les soumissions reçues :

Soumissionnaires	Offres de prix (taxes incluses)
Les Forages L.B.M. inc.	41 750,30\$
F. Lapointe et fils inc.	28 163,13\$
Samson et Frères inc.	33 201,90\$
Groupe Puit Bec	31 336,44\$

Considérant les recommandations de la firme LVM mandatée pour la préparation des appels d'offres et l'analyse des soumissions;

Considérant la recommandation de monsieur Simon Bouchand de la firme LVM afin que soit octroyé le contrat à «F. Lapointe et fils inc.», ce dernier étant le plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Robert Leclerc et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que soit retenue l'entreprise F. Lapointe et fils inc. pour les services spécialisés de puisatier et ce, pour un montant de 28 163,13\$ incluant les taxes.

10.7 Deuxième versement de la quote-part pour la bibliothèque

240-07-2012

Il est proposé par monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Barbara Beugger et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que le deuxième versement de la quote-part pour la bibliothèque soit payé et ce, pour un montant de 2 500,00 \$.

10.8 Réparation de la brique au centre communautaire

241-07-2012

Il est proposé par monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Guy Lapointe et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que le contremaître aux travaux publics demande des soumissions pour la réparation de la brique au centre communautaire pour les parties abîmées du côté de la rue Lanoie.

10.9 Facture # BC45342 pour la réparation du camion pompe citerne neuf

Considérant la facture #BC45342 de l'entreprise «Camions Freightliner et sterling Drummondville inc.» au montant de 688,62\$ taxes incluses ;

Considérant le rapport du 29 mai 2012 de M. Yves Ricard, directeur du service de sécurité incendie;

Considérant la dernière offre de règlement de «Camions Freightliner et sterling Drummondville inc.» pour un paiement de la Municipalité équivalent à la moitié du montant facturé;

242-07-2012

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Robert Leclerc, appuyé par monsieur Guy Lapointe et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères :

Que soit annulée la facture #BC45342 de l'entreprise «Camions Freightliner et sterling Drummondville inc.» ainsi que les intérêts cumulés;

Que ladite entreprise produise une nouvelle facture au montant de 299,46\$ plus taxes;

Que cette dernière facture soit payée suivant sa réception et ce, à titre de quittance finale.

10.10 Soumission pour la réfection des trottoirs de la rue Monseigneur-Desmarais et de la rue Principale

Considérant la résolution numéro 232-07-2012;

Considérant que ce conseil n'a pas reçu les soumissions pour la réfection des trottoirs de la rue Monseigneur-Desmarais et de la rue Principale;

243-07-2012

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Nicole Ménard et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères:

Que soit demandé des prix pour la partie du trottoir de la rue Principale localisée devant le «Dépan Stef» et ce, dans les meilleurs délais;

Que soit mandatée la directrice générale à attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Que soit présentées à l'assemblée du conseil du 2 septembre prochain, des soumissions pour le trottoir de la rue Monseigneur-Desmarais.

10.11 Offre de services pour la préparation du Plan de sécurité civile

244-07-2012

Considérant que le ministre de la Sécurité civile a accordé à la Municipalité d'Upton une aide financière de 9 045,44\$ dans le cadre du «Programme conjoint de protection civile(PCPC)» pour l'exercice financier 2012-2013;

Considérant l'offre de services de l'entreprise «Sécurité civile Landry inc.» pour la production du plan municipal de sécurité civile;

En conséquence, **il est proposé** par monsieur Guy Lapointe, appuyé par monsieur Claude Larocque et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que soit attribué à l'entreprise «Sécurité civile Landry inc.» le mandat de produire le plan municipal de sécurité civile et ce, pour une somme de 16 450\$ avant taxes.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est adressée aux membres du conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

245-07-2012

Il est proposé par monsieur Guy Lapointe, appuyé par monsieur Claude Larocque et **résolu à l'unanimité** des conseillers et des conseillères que soit levée la présente assemblée à 19h31.

Yves Croteau
Maire

Cynthia Bossé
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Selon l'article 961 du *Code Municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.

Cynthia Bossé
Directrice générale